

NOUVELLES SAHRAOUIES

**Grande manifestation à Genève
vendredi 18 mars 2005**

Sous le thème:

30 ans ça suffit



**Déni du droit à l'autodétermination,
tortures, emprisonnements, disparitions**

(voir pages 8 et 9)

NOUVELLES BREVES

13.11.2004

Sit-in à El-Ayoun

Des femmes sahraouies organisent un sit-in durent 4 heures devant le siège de la daïra (mairie) N° 6 à El Ayoun pour dénoncer leur «marginalisation par les autorités marocaines». Elles réclament leur droit au logement. La manifestation a été dispersée par les forces de sécurité marocaines, conduite par le pacha et le chef de la police qui a détruit les banderoles et arrêté le directeur du journal Ouad Noun qui photographiait la manifestation.

15.11

Des étudiants manifestent

Depuis le 15 novembre, les étudiants universitaires sahraouis d'Assa et Zac (sud du Maroc) organisent à Assa un sit-in illimité devant l'agence de transport Supratour, qui assure le transport vers les régions non desservies par les trans. Après les émeutes de 1999 à El Ayoun, les autorités marocaines avaient décidé de prendre en charge le transport des étudiants. Service supprimé depuis le début de l'année universitaire actuelle.

Le 19 novembre, le mouvement s'amplifie: quelques 90 Sahraouis prennent part au sit-in dans des tentes traditionnelles dressées devant le siège du pachalik (maire). Ils exigent le respect des accords passés, demandent du travail et des solutions à leurs problèmes, pas seulement des solutions policières. Des actions de solidarité ont lieu à Smara, Tantan et Aouinet Torkoz. Une grande marche de soutien aux étudiants et chômeurs a lieu dans la soirée du 19 ainsi que le lendemain. Elle réunit 1500 personnes. Le 24 novembre, de nouvelles manifestations ont lieu. Quatre marches parties de différentes écoles et collèges se sont rejointes au lieu nommé Place Ali Salem Tamek pour se diriger vers le pachalik. En plus des familles des chômeurs, on a remarqué parmi les protestataires des élus et des parlemen-

taires. A Tan-Tan un sit-in s'est terminé par des arrestations et des blessés.

26.11

Mohamed Abdelaziz en Espagne

Le Premier ministre espagnol a reçu Mohamed Abdelaziz durent une heure au siège du PSOE. Cette première rencontre à ce haut niveau a été qualifiée de constructive et cordiale. Les deux parties vont entretenir des contacts permanents et Madrid s'est déclarée prête à jouer un rôle de «facilitateur» entre le Front Polisario et le Maroc pour parvenir à un accord dans le cadre de l'ONU.

29.11

Pétrole

La multinationale Total, qui avait obtenu un contrat d'exploitation pétrolière off shore au Sahara Occidental en 2001, jugé illégal par les Nations Unies, n'a pas renouvelé son contrat avec le Maroc, contrat qui expirait le 18 novembre 2004. Selon des rumeurs, le Maroc serait en discussion avec une autre compagnie supposée australienne, pour reprendre le contrat de Total.

10.12

Journée mondiale des droits humains

A Ayoun, le Comité local de soutien à la Campagne internationale pour la protection des défenseurs des droits de l'homme au Sahara Occidental a organisé une manifestation devant le quartier général de la MINURSO qui devait avoir lieu à partir de 10 heures du matin. Le rassemblement a été empêché par un important déploiement de forces militaires et policières qui ont bouclé le quartier et interdit l'accès à tout Sahraoui.. La rue menant au QG de la MINURSO a été barrée par des camions militaires et une véritable chaîne humaine de policiers en armes. Malgré cette démonstration de force des autorités d'occupation, quelques 700 manifestants sahraouis arrivés à proximité du

lieu de ralliement ont revendiqué pacifiquement leurs droits en se rassemblant dans les rues proches. La MINURSO, quant à elle, s'est tenue tranquille et silencieuse.

11.12

Violation du cessez-le-feu

Le coordinateur sahraoui auprès de la MINURSO proteste dans une lettre à M. Alvaro de Soto contre une violation du cessez-le-feu. Le 10 décembre 2004, un nomade, à la recherche d'une bête égarée à proximité du mur de défense marocain dans la région d'Amgala, a été grièvement blessé par des tirs de l'armée marocaine.

20.12

Parlement sahraoui

La session d'hiver du Conseil National s'ouvre à Aousserd. Le Premier ministre, Abdelkader Taleb Omar, présente son rapport pour l'année écoulée et le programme du gouvernement pour l'année 2005, que le parlement devra examiner. Le Conseil National est composé de 51 membres, répartis en 5 commissions: sociale, politique, territoires occupés et diaspora, affaires étrangères et information, économie, juridique et administrative.

27.12

Radio nationale sahraouie

Le 29^e anniversaire de la création de la radio nationale donne lieu à une cérémonie au cours de laquelle les journalistes et collaborateurs sont félicités pour leur contribution à faire entendre la voix du peuple sahraoui dans le monde.

22.12

Pétrole (suite)

Kerr-McGee, la dernière compagnie pétrolière encore au bénéfice d'un contrat d'exploitation au Sahara Occidental, devrait sérieusement envisager son retrait si elle ne veut pas perdre ses principaux investisseurs. Une des principaux fonds privés norvégiens a déjà vendu ses participations pour 3,6

millions d'euros pour des raisons éthiques suite à la campagne d'ONG norvégiennes. Le prochain à faire le pas, selon des sources bien informées, sera le Fond norvégien du pétrole, le plus puissant fond privé du monde, qui devrait retirer ses participations de 5,6 millions d'euros.

31.12

Main basse sur les richesses naturelles du Sahara

Une délégation du gouvernement autonome des Iles Canaries entame une visite de travail au Maroc. Depuis l'arrivée à la tête de l'exécutif canarien de son nouveau président, Adan Martin, les Canaries se sont rapprochées du Maroc. Le principal objectif de la visite de cette délégation porte sur les prospections pétrolières dans les eaux maritimes entre le royaume et les Canaries. La délégation serait porteuse d'une proposition qui envisage une exploitation conjointe et une répartition des bénéfices de gisements pétroliers éventuels. Les frontières maritimes entre le royaume et les Iles Canaries ne sont pas délimitées.

14.01.2005

Amnesty International et visite du roi d'Espagne

A la veille de la visite officielle du roi d'Espagne au Maroc, les 16 et 17 janvier, et après une récente enquête sur place, AI a transmis au souverain sa préoccupation concernant la situation des droits humains au Maroc et au Sahara Occidental. L'ONG relève en particulier la question du Sahara, la liberté d'expression, les droits des femmes et les tortures.

Protestations

Des militants des droits humains sahraouis relatent dans un communiqué les conditions qui ont entouré la visite de la délégation d'AI à Tan-Tan, Smara et El Ayoun. Ils protestent contre l'importante surveillance policière de la délégation, suivie dans tous ses déplacements,

ainsi que contre les intimidations subies par les personnes qui ont témoigné et leurs familles.

19.01

Le roi d'Espagne au Maroc

Ce voyage est présenté au Maroc comme «la grande réconciliation» entre les deux royaumes. Cette normalisation avait débuté avec l'arrivée au pouvoir du parti socialiste en mars 2004, après les diverses crises dues au non-renouvellement des accords de pêche, à la tension autour de l'îlot Perejil, aux problèmes de l'immigration illégale et des attentats terroristes.

En Espagne, la visite a soulevé un débat concernant le virage de la position espagnole sur le Sahara Occidental et l'attitude trop conciliante sur la question du terrorisme. Cette visite consacre le changement d'attitude du gouvernement espagnol sur la question du Sahara Occidental, l'abandon du plan Baker et la recherche d'une solution politique.

22.01

2 prisonniers

de guerre marocains libérés

Le CICR rapatrie au Maroc 2 prisonniers de guerre âgés de 57 et 48 ans, détenus par les Sahraouis depuis 16 et 17 ans, libérés à la suite de l'aggravation de leur état de santé.

410 prisonniers de guerre marocains restent encore en captivité.

25.01

Position américaine

M. Richard Erdman, ambassadeur des USA à Alger a déclaré au quotidien algérien Liberté: «Les Etats-Unis croient qu'une plus grande coopération régionale servira les intérêts de tous les pays maghrébins. Quant au conflit du Sahara Occidental, nous soutenons une résolution politique de cette question dans le cadre de l'ONU et le droit à l'autodétermination, et ce, selon la ligne du plan Baker. A cet égard, nous croyons que de bonnes relations entre le Maroc et l'Algérie contribueront à un climat régional plus propice à un règlement de ce conflit.»

16.01

Interview du roi du Maroc

El Pais, journal de Madrid, publie une interview de Mohamed VI. Voici les passages concernant le Sahara Occidental : «Le territoire a été récupéré en 1975 de façon légale et pacifique»... «Ni moi, ni le peuple marocain n'accepterons jamais de renoncer à notre souveraineté sur ces provinces.»... «Il faut négocier une solution politique (...) qui consiste à permettre aux populations concernées de gérer leurs affaires dans le cadre de la souveraineté du Maroc»... «C'est une question (le type d'autonomie) que nous sommes en train de discuter avec les Nations Unies».



Le Maroc revient sur ses « années de plomb » Le difficile règlement des violations des droits humains au Maroc

Les auditions publiques organisées par l'Instance officielle Equité et Réconciliation (IER) sont l'objet de la critique des ONG de défense des droits humains marocaines et du boycott des ONG sahraouies. Des auditions parallèles sont organisées.

L'Instance Equité et Réconciliation (IER) instaurée en janvier 2004 par le roi Mohamed VI a pour mission de régler les graves violations des droits de l'homme perpétrées au Maroc entre 1956 et 1999 par les « organes étatiques ». Après de premiers contacts au sujet des exactions commises au Sahara Occidental, neuf ONG sahraouies de défense des droits humains du territoire occupé lui ont remis le 24 avril un mémorandum, dans lequel elles relevaient l'aspect positif de la démarche mais énuméraient de sérieuses réserves quant aux restrictions et limitations des prérogatives de la commission. En décembre 2004 les auditions publiques des victimes ont débuté dans plusieurs villes du Maroc.

La manière dont ces auditions sont conçues, l'interdiction de citer des noms de bourreaux ou d'institutions responsables, les pressions sur les victimes sahraouies pour les faire assister aux séances, ont amené les milieux de défense des droits humains sahraouis des territoires occupés à lancer un mot d'ordre de boycott. Ils regrettent le manque de transparence de la démarche entreprise par l'IER et estiment que les témoignages « doivent se conclure par un règlement équitable ». Les signataires du mémorandum protestent contre la façon de faire de l'IER, « caractérisée malheureusement par l'ambiguïté, la polémique et la volonté de falsifier la réalité. » Les défenseurs sahraouis des droits de l'homme dénoncent dans un communiqué l'exploitation médiatique des témoignages et des photos des vic-

times sahraouies, visant à disculper l'Etat marocain.



A Smara, récemment, des familles de prisonniers, disparus et anciens détenus sahraouis ont manifesté publiquement devant les locaux de l'administration marocaine. Brandissant des photos de disparus, dont certains depuis 1975, ils exigeaient la lumière sur le sort de quelques 500 personnes, la restitution des dépouilles des personnes décédées et la libération de ceux qui sont encore en vie, ainsi que le jugement des responsables de ces violations. Ils désapprouvaient la voie choisie par l'Instance Equité et Réconciliation, qui,

en interdisant de nommer les bourreaux, ne vise pas à rendre justice aux victimes mais à «régler» superficiellement le problème des violations des droits humains des dernières décennies.

Après quatre séances d'auditions publiques, l'IER est de plus en plus critiquée au Maroc également. Les trois grandes organisations marocaines, l'Association marocaine des droits humains, AMDH, l'Organisation marocaine des droits humains, OMDH et le Forum Vérité et Justice ont mis en cause la méthode adoptée par l'IER concernant les disparus, qui risque de «ne pas aboutir à des résultats concrets (...) et de ne pas dévoiler la vérité». Les trois organisations regrettent que les

auditions des victimes ne soient plus retransmises par la télévision. Elles déplorent les limites fixées: interdiction de nommer les bourreaux et limitation des enquêtes à 1999, alors que les violations se poursuivent.

Pour ces raisons, l'AMDH a inauguré un cycle d'auditions parallèles, avec comme double consigne, «pas de limitation à la liberté d'expression des témoins» et «étendre la période couverte par l'IER jusqu'à aujourd'hui». Les activités, presque calquées sur celles de l'IER, comprennent aussi des auditions régionales et d'autres thématiques, plus politisées. Le tout devrait s'achever en mai par un procès symbolique des présumés tortionnaires.



Lors de la première audition parallèle une Sahraouie a apporté son témoignage que nous présentons ici.

Témoignage de Mme ID JIMMI EL GHALIA lors de l'audition publique organisée par l'AMDH (l'Association marocaine des droits humains) à Rabat, le 12 février 2005.

Mme Id Jimmi El Ghalia est née le 25/05/1961 à Agdz. Elle a été victime d'enlèvement et de disparition forcée le 20/11/1987, au moment de la préparation d'une manifestation à l'occasion de la visite de la commission de l'ONU chargée d'enquêter et d'établir un plan de règlement du conflit du Sahara. Elle passera par plusieurs centres de détention, le PC des CIM (Compagnies d'intervention mobiles) et la caserne Al Bir à El Ayoun. Elle ne sera libérée que le 19/06/1991.

Mon vocabulaire est si maigre qu'il ne me permet pas d'utiliser l'adjectif le plus significatif pour qualifier ce qui se passait au Sahara, au moment où Mme Id Jimmi El Ghalia était victime d'enlèvement et de disparition forcée.

Id Jimmi raconte qu'elle a été enlevée à El Ayoun en 1987, trois ans après l'enlèvement de sa mère, qui avait 60 ans. Mma, sa mère d'origine sahraouie, vivait à Agadir. Victime de rumeurs, enlevée, sous prétexte qu'elle accueillait

des Sahraouis sympathisants avec le Polisario. Elle a subi toutes sortes d'humiliations. El Ghalia n'hésite pas à qualifier ce qu'elle a subi de pire qu'Abou Ghraïb. Les coups de matraques, l'urine, le soufre étaient le menu quotidien préparé par les tortionnaires pour les milliers de femmes, d'hommes et de jeunes Sahraouis détenus. C'était un crime contre l'humanité, selon El Ghalia. Seul son physique est témoin de ce que lui est arrivé aux deux centres de détention: le PC des CIM et la caserne Al Bir, sur la côte d'El Ayoun. Mme Id Jimmi El Ghalia est devenue presque chauve à cause des produits chimiques renversés sur sa tête par les tortionnaires. Elle porte toujours, sur son avant-bras, une cicatrice signée par un chien qui finissait le travail des bourreaux. L'image présentée par El Ghalia qui a provoqué le plus de haine chez les présents à l'égard des tortionnaires, est celle des femmes enceintes, allongées par terre sur le dos

et piétinées sauvagement par leurs tortionnaires. Ce traitement inhumain a été à l'origine de plusieurs avortements. Ce qui se passait au Sahara ressemble à ce qui se passe actuellement en Iraq.

El Ghalia, à l'image d'autres victimes, a le courage de citer les noms de responsables marocains qui pilotaient ces répressions contre la population sahraouie. Il s'agit de Hafid Ben Hachem, qui a supervisé un long interrogatoire avec El Ghalia. Il prétendait être le bras droit de Basri. Il voulait que El Ghalia renonce à ses principes et collabore avec les services de sécurité. D'autres noms cités par la victime: Allabouch, Ben Sami Ibrahim et Hariz Laarbi, le grand tortionnaire du sud, d'après elle. Laarbi, le chef des services de sécurité, disait au moment où le nombre de détenus s'accroissait toujours: «Arrêtez ces arrestations, tous les citoyens sont des Polisarios», rapporte El Ghalia.



déni du droit à l'autodétermination,
emprisonnements, tortures, disparitions
occupation du **Sahara Occidental**,
exil pour les **réfugiés sahraouis**,
30 ans ça suffit!

**Journée Internationale
de protestation
Genève – 18 mars 2005**

10 à 12 heures

**Manifestation
internationale**

Place des Nations

Interventions
Personnalités politiques
Représentants de Partis
Associations – ONG
Communes – Régions

13 à 15 heures

**Conférence
Débat**

Film-exposition

*2700 km de murs
3 millions
de mines antipersonnel
Le Sahara Occidental déchiré,
Jusqu'à quand?*

Avec les interventions de:

* Elisabeth Reusse-Ducrey,
Présidente de l'Appel de Genève
contre les mines antipersonnel,

* Jean Lamore, écrivain, Paris

* Carlos Ruiz Miguel,

Professeur de droit constitutionnel, Espagne,

* Oubbi Bouchraya, historien sahraoui,
chercheur à la Sorbonne, Paris

Lieu: Organisation Météorologique Mondiale
7 bis Av. de la Paix – Salle A

Organisation: Comité suisse de soutien au peuple sahraoui – Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui;
soutenue notamment par la Ligue Internationale pour le Droit et la Libération des Peuples, La Ligue Internationale des
Femmes pour la paix et la liberté.

**2700 kilomètres de murs
3 millions de mines antipersonnel
Le Sahara Occidental déchiré,
Jusqu'à quand ?**

Vous êtes cordialement invités à la

***Conférence débat
Film – Exposition***

Le vendredi 18 mars 2005, de 13 à 15 heures

Avec la participation de :

* *Elisabeth Reusse-Ducrey,
Présidente de l'Appel de Genève contre les mines antipersonnel,*

* *Jean Lamore, écrivain, Paris*

* *Carlos Ruiz Miguel,
Professeur de droit constitutionnel, Espagne,*

* *Oubbi Bouchraya, historien sahraoui, chercheur à la Sorbonne,
Paris*

Lieu: Organisation météorologique Mondiale
7, bis Avenue de la Paix – Genève
Salle A
traduction simultanée

Qui connaît le mur de la honte du Sahara Occidental ?
Protégé par des millions de mines antipersonnel meurtrières,
il sépare le peuple sahraoui du dedans – prisonnier de l'occupation
marocaine – de celui du dehors. Il est temps de rompre le mur
du silence. Cette conférence doit y contribuer.

Organisation: Comité suisse de soutien au peuple sahraoui – Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui ;
soutenue notamment par la Ligue Internationale pour le Droit et la Libération des Peuples, La Ligue Internationale des
Femmes pour la paix et la liberté.

Le mur de défense militaire marocain au Sahara Occidental «Mur de la honte»

Alors que le mur érigé par Israël sur sa frontière avec la Palestine a été jugé illégal par la Cour internationale de justice, on ne parle que très peu du «mur de défense» que le Maroc a construit pour se protéger des Sahraouis: il fait plus de 2700 km de long et divise hermétiquement le territoire.

Ne pouvant l'emporter militairement avec des moyens classiques, les Marocains ont entamé à partir de 1980 la construction de plusieurs murs de défense ceinturant le Sahara Occidental. Aidée de techniciens français (forts de leurs expériences de la guerre d'Algérie avec la ligne Maurice) et

israéliens, l'armée marocaine va édifier en fait six murs, qui seront construits successivement sur les franges du territoire et même le long de la frontière algéro-marocaine de 1980 à 1987. 80 % de la superficie du Sahara Occidental, le «pays utile», sont ainsi emmurés. Au lieu de se disperser dans une guerre de



mouvement où le Polisario avait l'avantage, l'armée marocaine s'est retranchée derrière des milliers de kilomètres de remblais, équipés de matériel électronique permettant de détecter rapidement les tentatives de passage et d'organiser une riposte.

Après le cessez-le-feu en 1991, l'ouvrage militaire est resté en place, empêchant efficacement tout contact entre les Sahraouis en exil et ceux vivants sous l'occupation marocaine. Il reste comme un obstacle infranchissable et un danger mortel pour les nomades et les troupeaux, le haut lieu de la présence militaire marocaine dans un territoire qui ne lui appartient pas. C'est seulement l'an dernier que des ponts aériens du HCR ont enfin permis durant quelques mois de brèves réunions de familles de part et d'autre du mur.

Des protestations

Au début de l'année et au printemps 2004 ont eu lieu des marches de protestation sur place à partir des campements de réfugiés. En avril quelque 500

personnes, en majorité des Espagnols de toutes les régions autonomes, ainsi que des Grecs, des Italiens, etc. ont manifesté devant le mur. En tête du cortège des députés des Parlements autonomes, des conseillers municipaux, des maires, des représentants des organisations de solidarité avec le peuple sahraoui de toute l'Espagne. Les observateurs militaires de la MINURSO ont maintenu les manifestants à distance respectable de l'édifice militaire truffé de mines et extrêmement dangereux. Après discours et lectures de poèmes, les manifestants ont gravé leur nom sur des pierres regroupées en un monument du désert symbolisant leur souhait que le mur soit démoli.

Cette année c'est un groupe venu d'Italie, des représentants d'ONG solidaires et des élus de diverses provinces, qui s'est rendu le plus près possible de cette zone dangereuse pour protester contre cet ouvrage illégal et demander son démantèlement.

A chaque fois des appels ont été lancés à l'ONU pour exiger sa démolition.



Vue de la manifestation espagnole.

«Le mur de la honte» Fiche technique

Long de 2.720 kilomètres, érigé en six étapes, protégé par 160.000 soldats armés, 240 batteries d'artillerie lourde, plus 20.000 km de barbelés, des milliers de blindés et des millions de mines antipersonnel interdites par les Conventions internationales, le «mur de défense» marocain, désormais connu sous le nom du «mur de la honte» est une grande muraille qui divise tout un peuple et son territoire depuis un quart de siècle au vu et au su de toute la communauté internationale.

Un rempart militaire qui a fait des centaines de victimes de part et d'autre de ses flancs: des civils sahraouis qui ont voulu le franchir ou des milliers de bêtes à la recherche de pâturages.

Surveillé par des dizaines de radars de longue et moyenne portée, soutenu par une aviation militaire parmi les plus puissantes d'Afrique, de milliers de chars blindés, de missiles, roquettes, artillerie lourde et de bombes à fragmentations, ce «crime contre l'humanité», continue à défier tout le monde avec ses mines, ses barbelés, ses fosses, ses armes, ses munitions, ses soldats.

Érigé en 1980 pour diviser le Sahara Occidental et séparer les familles, voici à présent les principales étapes de sa construction qui a coûté des millions de dollars et son entretien en coûte autant.

- 1^{er} mur: Long de 500 km il a été construit en août 1980 et achevé en juin 1982, pour englober ce que le Maroc a appelé à l'époque «le triangle utile» s'étalant de: Ras El Khanfra à Boujdour
- 2^e mur: Sur une distance de 300 km, les travaux de ce mur ont débuté en décembre 1983 pour se terminer en janvier 1984. Il part du sud-ouest de Boucraa pour englober Amgala et Toueregt.
- 3^e mur: Distant de 320 kilomètres, sa construction a débuté en avril 1984 pour s'achever en mai de la même année. Il partira de Zaak vers Ratmia.
- 4^e mur: Long de 380 km, ce mur prend son départ à Taref Bouhenda vers Lebreiga. Il a été construit en décembre 1984 et se terminera en janvier 1985.
- 5^e mur: Sur une distance de 670 km, ce rempart s'étend du sud-ouest d'Amgala vers Labeirda. Quatre mois seront nécessaires pour sa construction, de mai à septembre 1985.
- 6^e mur: Sur une longueur de 550 km, ce dernier mur sera construit de février à avril 1987. Il débute à Taref El Mekhenza pour s'achever vers El Guarguerat sur la côte atlantique.



***Les types de mines plantés au Sahara occidental**

Type de mines	Type de détonateur	Fabrication
VS-50	détonateur A/P/C plasticitalie	Portugal, Espagne, Italie
M412-P5-SB-33	détonateur A/P/C plastic	
M35	détonateur A/P/C plastic	Angleterre
M2	A/P à fragmentation	USA
M15	détonateur A/P minéral	USA
M19	détonateur A/P plastic	USA
PRBM3	détonateur A/P plastic	Belgique
M453-SB81	A/P à fragmentation	Portugal, Italie

Des bombes à fragmentation d'origine USA larguées par les avions Mirages F1 lors des différentes incursions des Forces Armées Royales.

En plus des bombes de 250 à 950 kg larguées par les avions F 5 avec détonateurs retardés sur une grande partie du territoire pour semer la mort et la terreur au sein de la population rurale et décimer le cheptel. (source Sahara Press Service SPS)

Genève

29^e anniversaire

de la République Arabe Sahraouie Démocratique

«On a voulu faire croire que ce peuple sahraoui, ce petit peuple fort de 74 000 âmes recensées en 1974 par l'Espagne, n'était qu'une construction artificielle. Vingt-neuf ans plus tard, le peuple sahraoui existe bel et bien. Personne ne le remet en question; l'Afrique du Sud vient même de reconnaître la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Cette république est reconnue par de nombreux Etats d'Afrique, d'Amérique latine surtout. Plusieurs d'entre eux ont envoyé ce soir leurs représentants à cette célébration. Je les en remercie comme je remercie toutes les ONG, tous les amis du peuple sahraoui que je retrouve ici pour la deuxième année. Presque une tradition».

C'est ainsi que le ministre sahraoui des zones occupées et de la diaspora a salué les invités qui fêtaient à Genève, le 24 février dernier, le 29^e anniversaire de

la RASD. Cette année, on peut noter parmi les invités le représentant de l'Etat de Genève, des conseillers nationaux, des députés et des conseillers municipaux, des représentants du corps diplomatique de nombreux pays (ambassadeurs, consuls, attachés d'ambassade), notamment l'Algérie, le Congo démocratique, l'Espagne, le Mexique, le Mozambique, le Nigéria, le Zimbabwe, des responsables et membres d'ONG et des amis dont un bon nombre appartient à la communauté espagnole de Genève.

L'anniversaire de la RASD est toujours un moment important, où des représentants de la RASD font l'état de la situation et où se partagent les dernières nouvelles de la solidarité en Suisse. Cette année, un appel a été lancé durant la soirée pour que les manifestations – 30 ans ça suffit – qui se dérouleront le 18 mars à Genève soient un succès.

V^e MARATHON AU SAHARA

Quelques 400 athlètes ont participé à cette course désormais traditionnelle qui conjugue sport et solidarité.

La délégation italienne, forte de 150 marathoniens accompagnés d'élus locaux et de sympathisants de la cause sahraouie, a fait un don de 10'000 euros pour l'achat de chamelles laitières.

La course, qui a eu lieu le 28 février dernier a été suivie, le 1^{er} mars, par une course destinée aux enfants des camps. Un milliers de jeunes y ont participé.

Formation Femmes Sahraouies Neuchâtel:

Voyage 2005

Pour la 3^e fois, Anne Ferrario et Micheline Vuilleumier retournent à Pâques dans les camps, afin de poursuivre leur travail dans les centres pour handicapés. Après El Ayoun et Smara (2003 et 2004), elles se rendront à Dakhla. Il s'agit à nouveau d'apporter du matériel spécifique à l'éducation par le mouvement. Cela permettra de mener des activités pratiques avec les handicapés et leurs éducatrices et éducateurs. Cette manière de faire a déjà rencontré un franc succès; nous préparons donc la suite avec enthousiasme!

Cette fois encore, nous bénéficierons sur place de la collaboration de Triangle (ONG française). Toutefois, les frais de matériel et de voyage qui nous incombent ne peuvent être complètement supportés par notre petite association. Un grand merci donc à celles et ceux qui pourront contribuer à ce projet par leur don.



Annoncer les
rectifications: postcod 1

JAB
2022 Bevaix



**continuons d'aider
les centres
pour handicapés
dans les camps
(voir page 15)**

**participons
au prochain voyage
du groupe de Neuchâtel**

**versez vos dons
à notre ccp 12-6818-7**



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 022 794 06 72

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern

14, RUE DU VILLAGE-SUISSE – CCP.: 12-6818-7 – TEL. 022 794 06 72 – FAX 022 312 40 22 – Internet: www.arso.org